



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

27/01/2025

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 211 du 27 janvier 2025

GRIPPE : 30% DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DÉCLARENT DES INCIDENTS GRAVES CONSÉCUTIFS AUX SURTENSIONS DE L'ÉPIDÉMIE !

Face à ces chiffres, Samu Urgence de France réclame notamment davantage d'ouvertures de lits en période d'épidémie.

30% des établissements hospitaliers ont déclaré des incidents graves consécutifs aux surtensions de l'épidémie de grippe. C'est le résultat d'une enquête menée par Samu-Urgence de France du 9 au 12 janvier. **Plus de 130 établissements privés et publics ont été sondés. 89% d'entre eux ont déclenché durant cette période soit un "plan blanc" soit le "plan hôpital en tension".**

"On est mal soigné", affirme Marc Noiset, président de Samu-urgences de France, vendredi 17 janvier sur franceinfo. "La situation épidémique actuelle qui sature nos services d'urgences occasionne des soins qui ne sont pas forcément sécuritaires et de qualité", ajoute-t-il. Les services d'aval des urgences où sont hospitalisés durant quelques jours seulement les patients étaient dans 90% des cas saturés.

Dans 93% des services d'urgence, le nombre de "**patients dits brancard**" a bondi. Et pourtant, un tiers des établissements interrogés avaient déprogrammé une partie de l'activité chirurgicale, plus de 40% avaient réorganisé les soins.

Face à cet afflux de patients, moins de 10% des Samu ont pu avoir recours à des renforts de médecins régulateurs ou des assistants de régulation. En conséquence : Samu Urgence de France réclame davantage d'ouvertures de lits en période d'épidémie. La structure dénonce un traitement inhumain des patients.

Pour mieux le mesurer, Samu Urgence de France réclame que chaque matin, soit publié dans chaque hôpital le nombre de "**patients brancard**". Parmi ses revendications : l'interdiction définitive de la possibilité d'hospitaliser une personne dans un couloir ou encore la remise au goût du jour des réunions nationales de pilotage supprimées fin 2023.

"CONCLAVE" OU LUTTE DES CLASSES !!!

Le collectif CGT du Plateau de Saclay, rassemblé mercredi 22 janvier 2025, reprend à son compte la motion votée par la CE élargie de l'UL des Ulis.

Le collectif CGT Plateau de Saclay est surpris que la CGT ait pris la décision de participer à cette **farce de conclave** avec des gens hostiles à l'abrogation de la réforme des retraites, comme le **MEDEF** partisan de baisser la part des richesses produites attribuées aux retraites et partisan de la retraite par **capitalisation** et la **CFDT** qui **porte toujours son système de retraite par points** recalé en 2019.

La CGT n'a rien à faire dans une réunion qui ne sert qu'à gagner du temps pour ce gouvernement et qui pourrait, si elle n'accouche pas d'une souris, aboutir à affaiblir encore plus les droits des travailleurs en termes de droits à la retraite. **Il ne sortira jamais rien de négociations à plat sans rapport de force construit avec les travailleurs.**

Le collectif CGT plateau de Saclay ajoute que le préalable à quoi que ce soit est l'abrogation de la contre-réforme des retraites ayant reporté l'âge de départ à la retraite à 64 ans, et exige le retour des régimes spéciaux pionniers supprimés par cette contre-réforme. **La CGT revendique le retour de la retraite à 60 ans à taux plein.**

COURRIER PICARD (SOMME) : LA DIRECTION MET EN PLACE UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI !

Un plan de sauvegarde a été annoncé lundi aux salariés du Courrier Picard. Vingt postes, dont 18 en CDI, vont être supprimés. L'intersyndicale dénonce l'absence de légitimité économique de ce PSE.

Un coup sur la tête pour les salariés du Courrier Picard. Ils ont appris lors d'un Comité social et économique (CSE) les détails du plan de sauvegarde de l'emploi présentés par la direction. Vingt postes (18 en CDI et deux en CDD) vont être supprimés, cela représente **20% des effectifs**. Au total, ce sont **14 postes d'éditeurs qui vont disparaître** au sein du titre de presse quotidienne régionale, dont 11 dans les services (dans les locales, le service des sports et le service magazine) et un parmi les chefs de service. Enfin deux postes, actuellement occupés par des salariés en CDD, ne seront pas ouverts au recrutement.

La rédaction en chef adjointe perd également trois postes et le service financier n'est pas épargné avec la perte d'un directeur, d'une responsable comptable et d'une assistante comptable ou en recouvrement. La direction a annoncé en parallèle deux créations de postes, celle d'un rédacteur loisirs magazine hors série et un autre de deskeur. **Après ces annonces choc, des négociations vont s'ouvrir.**

"Plusieurs possibilités seront évoquées pour les salariés concernés, notamment des reclassements en interne et dans le groupe", écrivent les représentants du Comité Social et Économique (CSE) et de l'intersyndicale. **Le titre est la propriété du groupe de presse belge Rossel.**

Une logique seulement financière !

Dans ce même communiqué, le CSE estime ceci *"ce plan n'a pas de légitimité économique, sa visée est purement financière"* et pointe le fait que le Courrier picard *"a réalisé plusieurs centaines de milliers d'euros de bénéfices"*, en 2024. Le CSE appelle également à trouver *"des solutions alternatives"*, à ce PSE.

**"UNE AIDE-SOIGNANTE POUR VINGT-HUIT RÉSIDENTS LE SOIR : OÙ EST LA SÉCURITÉ ?"
L'APPEL À L'AIDE DES SALARIÉ-ES D'UN EHPAD !**

Un mouvement de grève s'est tenu à l'EHPAD de Cornil, en Corrèze lundi 20 janvier. Les salarié-es mobilisés assurent se trouver en sous-effectifs. Ils réclament des créations de postes pour le bien-être et la sécurité des résidents.

Le mouvement a débuté dès sept heures du matin. Ce lundi 20 janvier, les salariés de l'EHPAD de Cornil, en Corrèze se sont mis tour à tour en grève. Chaque groupe en remplaçant un autre, ils ont marqué leur présence au pied de l'établissement tout en assurant la continuité des services. Les messages inscrits sur les pancartes brandies se révèlent particulièrement explicites : *"Plus de vie de famille, personnel usé en burn-out"* ; *"Une aide-soignante pour vingt-huit résidents le soir : où est la sécurité ?"*

On voit notre qualité de travail, l'humanité qu'il n'y a plus...

Le personnel dénonce une surcharge de travail et des effectifs sous-dimensionnés. Le bien-être des résidents s'en retrouverait affecté. L'EHPAD accueille deux cent soixante résidents, pour deux cent quarante employés. Ces derniers demandent la création de nouveaux postes. *"Cela fait vingt, trente ans que l'on travaille ici, témoigne Maude Bach, représentante des aides-soignantes. On voit notre qualité de travail, l'humanité qu'il n'y a plus... Ce n'est pas possible de travailler comme ça. Si on accepte ça, on ne sait pas où ça va s'arrêter"*.

Les représentants du personnel ont été reçus par la direction au cours de la matinée. La réponse à leurs revendications s'est avérée limpide : **pas de recrutement envisageable**. En réflexion depuis trois ans, un plan d'économie envisage de réduire le déficit budgétaire.

Le recours à des intérimaires jugé trop coûteux !

"Nous n'avons pas fait de mesures draconiennes", assure Frédérique Bouton, directrice de l'EHPAD, qui a d'ores et déjà fait savoir qu'elle n'aurait plus recours à des intérimaires, dont le recrutement est jugé trop coûteux.

Si aucune concession n'apparaît dans les prochains jours, la CGT appellera à prolonger la grève. Le mouvement a été suivi par 80% des salarié-es.

FRANCE TRAVAIL : POUR DEFENDRE NOS MISSIONS, NOS EMPLOIS, NOS METIERS ET NOS REMUNERATIONS !

Toutes et tous en grève le 4 février 2025 !!!

2024 a fait apparaître l'ampleur des modifications apportées par la loi dite « Plein Emploi » à notre établissement. De mois en mois, la privatisation et l'externalisation de nos missions ont fortement augmenté. Le dévoiement de ces dernières a entraîné un sentiment de perte de sens de plus en plus important dans nos rangs et les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. A cela s'ajoutent des rémunérations bien trop faibles et un nombre de collègues en CDD toujours très élevé.

2025 ne promet pas d'amélioration. L'inscription obligatoire d'1,5 million de personnes supplémentaires à France Travail, l'accroissement du chômage généré par la situation économique, l'application du contrat d'engagement vont augmenter considérablement notre charge de travail. L'atteinte des objectifs liés à la fois à la convention tripartite et au Comité National pour l'Emploi (CNE) va accroître la pression sur l'ensemble des personnels. Déjà,

depuis début janvier, les conditions de travail se dégradent à grande vitesse notamment avec la multiplication des activités (EDO, DPA...).

Nous avons eu raison de nous mobiliser massivement le 5 décembre. Nous devons continuer à exercer une pression sur nos tutelles et la DG pour être entendu-es dans le cadre des discussions sur le budget 2025, car le danger sur les suppressions de postes est loin d'être écarté et nos revendications en matière d'externalisation, de rémunération et de précarité sont plus que légitimes. Le 4 février, *donnons une suite pour montrer notre détermination et gagner sur nos revendications* :

Augmentation des effectifs à France Travail,

- ⑩ Titularisation de nos collègues en contrat précaire qui le souhaitent,
- ⑩ Arrêt du recours massif à l'externalisation et à la sous-traitance de nos missions,
- ⑩ Revalorisation des salaires et des traitements

Il en va de la qualité des services que nous serons en mesure de délivrer, ou pas, et des conditions de travail de toutes et tous, sans distinction de statut.

L'intersyndicale CGT, CFTC, FO, FSU, STC, SUD :

- ⑩ Reste unie pour défendre les agent.es, quel que soit leur statut, et nos missions,
- ⑩ Appelle l'ensemble du personnel à faire Grève le 4 février.

NAVAL GROUP À RUELLE-SUR-TOUVRE (CHARENTE) : UNE CENTAINE DE SALARIÉS MANIFESTENT CONTRE LE PROJET D'ACCORD D'ENTREPRISE !

La CGT, seul syndicat à appeler encore à la grève, dénonce notamment des seuils de rémunération trop faibles.

Une centaine de salariés de Naval Group ont manifesté mardi dans l'enceinte de l'entreprise à Ruelle-sur-Touvre à l'appel de la CGT dans le cadre des négociations du nouvel accord d'entreprise, lancées en janvier 2024 et qui doivent se conclure le 31 janvier. La CGT, désormais seul syndicat à appeler à la grève, dénonce « *une grille de rémunération aux seuils trop faibles. Entre l'ancienne et la nouvelle version, pour certains, ça représente un écart de 6.000 euros par an, notamment pour le dernier échelon de technicien* », assure Nicolas Matéo, secrétaire général CGT de Naval Group Ruelle-sur-Touvre. Autre point qui ne passe pas : « *le travail le dimanche possible en fonction des besoins, or d'ici 2027, la charge va croître* », s'inquiète Nicolas Matéo.

« *Ils veulent aussi pouvoir moduler notre temps de travail sur trois ans. Et ajouter des malus sur la rémunération des jeunes cadres pendant six ans* ».

Avec cette journée de grève, la CGT « espère mobiliser assez pour mettre le doute dans la tête des syndicats qui veulent signer », mais la **CFDT, l'UNSA et la CFE-CGC semblent prêtes à signer**, ce qui suffirait à entériner cet accord d'entreprise.

C.H.U D'ABBEVILLE (SOMME) : LES MESSAGES DE LA CGT À LA DIRECTION AVEC DES BANDEROLES !

Plusieurs banderoles ont été installées par la CG devant l'hôpital d'Abbeville.

La CGT du centre hospitalier d'Abbeville (Somme) ne lâche rien. Depuis le 6 janvier le syndicat a lancé un préavis de grève illimité pour réclamer notamment plus de moyens.

Plus de moyens et le paiement des heures supplémentaires !

La CGT demande notamment de « *donner aux agents les moyens humains et matériels suffisants pour assurer une qualité de soins optimale avec l'embauche d'aides-soignants* ».

La CGT sollicite aussi « *le paiement des heures supplémentaires à la demande des personnels* ». En attendant une nouvelle réunion de travail prévue le 30 janvier, les syndicalistes ont installé plusieurs banderoles devant le centre hospitalier avec des messages adressés à la direction.

« *Sanctions arbitraires pour nous faire taire* », « *60.000 heures supplémentaires effectuées toujours pas rémunérées* » ou encore « *Merci pour Deruddre conditions de travail* » peut-on lire sur ces banderoles adressées à la directrice de l'hôpital Hélène Deruddre.

"ROUGIÉ C'EST FINI" : LES SALARIÉ-ES DE L'USINE DE FOIE GRAS À SARLAT (DORGOGNE) MANIFESTENT EN PLEIN MARCHÉ DE LA TRUFFE !

Les salarié-es de l'usine de foie gras Rougié se sont rassemblés ce samedi dans les rues de Sarlat. Une manifestation en plein marché de la truffe pour continuer de dénoncer la fermeture du site et **la suppression de 73 postes.**

"*Rougié c'est fini, honte à Euralis*". Les salarié-es des foies gras Rougié se sont rassemblés ce samedi à Sarlat. **En pleine période du marché de la truffe, ils ont manifesté**, dans les rues afin de dénoncer la fermeture du site et la suppression de 73 emplois, annoncé par le groupe Euralis qui en est propriétaire. Une manifestation

symbolique car chaque année, le marché de la truffe accueillait le trophée Jean Rougié, un concours où des cuisiniers s'affrontaient. **Cette année le concours n'est pas organisé.**

C'est le terminus !

Dans le cortège, tous les salarié-es portent le même t-shirt blanc : dessus, **un cercueil avec le nom de Rougié.** *"Cela représente la mort de notre entreprise"* précise Christelle Coser, salariée chez Rougié depuis 2019. *"C'est la perte de notre emploi, on perd notre savoir-faire, il va falloir faire le deuil."* À côté d'elle, Michelle, manifeste, sur sa pancarte il est inscrit "Rougié, 40 ans de boîte". Aujourd'hui, "c'est le terminus" soupire-t-elle.

Le soutien des vacanciers nous fait chaud au cœur !

Jean-Pierre, salarié de chez Rougié a aussi tenu à expliquer aux quelques touristes croisés sur le marché de la truffe pourquoi il y avait cette manifestation. *"Je vois des gens qui ne sont pas d'ici et qui nous soutiennent, ça fait plaisir, ça fait chaud au cœur."* **Une chanson a ensuite été entonnée devant la sous-préfecture** et au milieu des touristes dans le centre historique de Sarlat.

CHU DE NANTES : PERSONNELS ET USAGERS MANIFESTENT POUR DES « BRAS ET DES LITS »!

250 personnels et usagers ont manifesté jeudi 16 janvier à 18 h devant le CHU de Nantes, à l'appel de la CGT, pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et d'accueil des patients au CHU de Nantes et demander plus de moyens pour l'hôpital public. **On veut des bras et des lits !**

Les applaudissements ne servent à rien !

L'heure est à la mobilisation pour exiger des moyens pour l'hôpital public et plus largement pour la santé , dénonce le syndicat CGT, rejoint par FO.

Non à la mort programmée de la psychiatrie publique !

Les syndicats CGT et SUD du CHU de Nantes invitent tous les professionnels du département et tous les usagers à venir témoigner **PLACE ROYALE à Nantes le mardi 28 janvier à 12h.**

Venez nombreuses et nombreux pour attester de la mise en danger quotidienne des patients et des professionnels. Des actions (venez avec vos pancartes, banderoles !) seront également organisées à la fois pour témoigner mais aussi pour sensibiliser la population qui n'a pas forcément conscience que ce secteur de soins est menacé...

Tout le monde peut malheureusement être amenés à recourir à des soins psychiatriques.

Les besoins sont grandissants !

Pour les mineurs, les 14 lits du département à l'hôpital DAUMEZON (7 lits d'hospitalisation conventionnelle et 7 lits en hôpital de semaine) sont largement insuffisants. Le manque de pédopsychiatres et le manque de solutions d'aval aux soins pédopsychiatriques mettent en danger nos enfants.

Il est grand temps que ça change !

Nous ne pouvons pas continuer à faire ce constat éternellement... Nos enfants sont abandonnés.

Et nous pouvons également faire un triste constat pour la psychiatrie adulte où les fermetures de lits se multiplient, les conditions d'accueil des patients sont de plus en plus difficiles...

Nous devons donc être nombreuses et nombreux, usagers et professionnels, pour témoigner et pour la défense de la psychiatrie publique.

LAT NITROGEN À GRANDPUITS (SEINE-ET-MARNE) : 80 EMPLOIS AFFECTÉS PAR L'ARRÊT DE LA PRODUCTION D'AMMONIAC À GRANDPUITS !

L'entreprise LAT Nitrogen, fabricant d'engrais et d'acide sur son site de Grandpuits (Seine-et Marne), a annoncé l'arrêt de sa production d'ammoniac.

80 emplois sont concernés !

Ce n'est pas une grande surprise pour les syndicats puisque l'information était dans les tuyaux depuis plusieurs mois, mais c'est désormais officiel : **LAT Nitrogen** arrête définitivement sa **production d'ammoniac** sur son site de **Grandpuits-Bailly-Carrois** près de Nangis , en Seine-et-Marne. Une décision qui devrait affecter près de **80 salariés**. Et si le nom de cette entreprise ne vous dit rien, c'est parce qu'elle est née en 2023, à la suite du rachat par le groupe **Agrofert** des activités d'engrais, d'azote technique et de mélamine de la société Borealis , implanté à Grandpuits depuis de longues années.

MARTINIQUE : LA CGTM-SOEM LANCE UN APPEL À LA GRÈVE EN SOUTIEN À RODRIGUE PETITOT, LE PRÉSIDENT DU RPPRAC !

La CGTM-SOEM a déposé un préavis de grève générale à partir du lundi 20 janvier pour dénoncer l'incarcération de Rodrigue Petitot, le président du RPPRAC. En détention depuis le mois de décembre, il doit être jugé le 21 janvier pour l'affaire de l'intrusion à la résidence préfectorale. Des perturbations sont à prévoir dans l'ensemble des collectivités territoriales de la Martinique et dans le secteur privé.

Des perturbations au sein des collectivités territoriales de la Martinique et dans le secteur privé ont démarré dès le lundi 20 janvier.

La Chambre Syndicale des Collectivités Territoriales de la Martinique CGTM-SOEM a déposé un préavis de grève à compter de cette date, veille du procès de Rodrigue Petitot dans le cadre de l'affaire de l'intrusion à la résidence préfectorale.

Aujourd'hui, c'est un homme de courage et de conviction qui se trouve injustement derrière les barreaux : *"le Président du RPPRAC, défenseur infatigable de la lutte contre la vie chère. Comme tant d'autres, il s'est élevé contre un système qui écrase les plus vulnérables, qui laisse les prix augmenter et les salaires stagner, au détriment des travailleurs et des familles les plus modestes. Il n'a fait que dénoncer cette réalité, qu'il n'a fait qu'exprimer haut et fort l'indignation que nous ressentons tous face à l'inacceptable"*.

Pour rappel, Rodrigue Petitot est en détention provisoire depuis le mois de décembre pour des faits de *"menaces sur personne détenteur d'un mandat"*.

Pour Rose-Marie Massée, secrétaire générale de la CGTM-SOEM, c'est avant tout un combat pour la liberté d'expression.

Parce qu'il nous semble très juste d'apporter notre soutien à Rodrigue Petitot qui vous le savez, est incarcéré en ce moment. Nous sommes aussi solidaires du mouvement de grève à la vie chère que nous combattons en ce moment. Nous trouvons inacceptable qu'aujourd'hui la liberté d'expression soit bafouée. Si un homme, pour avoir osé dire ce qu'il pensait, pour avoir défendu un monde injuste se retrouve derrière les barreaux, si nous acceptons cela, la même chose peut nous arriver en tant que syndicalistes. Il est de notre devoir d'être dans les rues, de porter notre soutien à monsieur Petitot. Dans certaines collectivités des mobilisations ont lieu dès lundi, pour d'autres ce seront des assemblées générales. Dès mardi, on sera mobilisé dans les rues de Fort-de-France.

CHARAL : (SABLÉ-SUR-SARTHE) : DANS L'USINE, LA LIGNE D'ABATTAGE BŒUF S'ARRÊTE !

L'usine Charal de Sablé-sur-Sarthe fait l'objet d'une restructuration massive. L'abattoir va devenir une plateforme logistique.

En octobre 2024, le groupe Bigard annonçait une restructuration massive dans l'usine Charal de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

Une centaine de personnes vont perdre leur emploi !

L'équipement fonctionnait donc une dernière fois, en cette fin de semaine. L'objectif ? Faire de l'abattoir une plateforme logistique. Un choix qui n'est pas sans conséquence pour le personnel de l'usine.

Une centaine de salariés vont faire l'objet d'une mobilité interne. Elles partiront vers d'autres sites du groupe, dont la Socopa à Cherré-Au.

Une centaine d'autres vont perdre son emploi, et faire l'objet d'un accompagnement individualisé pour une réorientation professionnelle.

Le site, qui comptait environ **300 salariés, n'en conservera qu'une centaine.**

ARKEMA (ISÈRE) : ANNONCE LA SUPPRESSION DE 154 POSTES À JARRIE !

Arkema va supprimer 154 postes sur la plateforme chimique de Jarrie. L'annonce est tombée mardi après-midi à l'issue d'un comité social économique (CSE) au siège de l'entreprise.

Ce mardi un comité social économique (CSE) se tenait en région parisienne au siège d'Arkema France. L'entreprise annonce un *"recentrage"* sur le site de Jarrie en Isère.

154 postes sur un total de 344 vont être supprimés !

Dans un communiqué publié mardi 21 janvier, l'entreprise annonce un *"recentrage de l'activité à Jarrie qui permettra d'en assurer la pérennité suite à l'arrêt de son approvisionnement en sel par Vencorex."* Le recentrage va se faire sur les activités eau oxygénée, chlorate et perchlorate, moins gourmandes en sel. Cette décision entraîne l'arrêt des activités de production de chlore, de soude, de chlorure de méthyle et de fluides techniques.

Arkema France justifie cette décision en expliquant que le site de Jarrie *"est impacté depuis le 23 octobre 2024 par l'arrêt brutal de son approvisionnement en sel par son fournisseur historique Vencorex, mis en redressement judiciaire par son actionnaire thaïlandais PTT GC.* Depuis la mise en redressement judiciaire de Vencorex le 10 septembre 2024 Arkema a cherché des solutions industrielles alternatives viables, durables et compétitives pour poursuivre les activités de son site de Jarrie car l'absence d'une fourniture de sel alternative en quantité et d'une qualité comparable à celui de Vencorex menaçait fortement le maintien de l'activité de l'ensemble du site.

Un plan social à venir !

Les salariés concernés par ces suppressions de postes vont être accompagnés par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). *"Une cellule d'accompagnement et d'aide au repositionnement professionnel sera mise en place sur le site dès que possible afin d'étudier individuellement chaque situation et pour faciliter les mobilités en*

interne et les recherches de solutions externes si besoin", explique le communiqué. Les suppressions de postes devraient s'échelonner entre mi-2025 et fin 2025.

Les salariés en grève générale depuis le 13 janvier !

Les salariés d'Arkema sont en grève générale depuis le 13 janvier. Les différentes organisations syndicales mobilisées ont prévu une assemblée générale. Ces annonces génèrent de l'inquiétude chez les salariés, comme Mickaël présent sur le piquet de grève : "Une prime ce sera bien gentil mais derrière il n'y a plus de boulot. Sur le bassin grenoblois ça devient compliqué. Se reconvertir oui mais ce ne sera pas avec les mêmes conditions. La prime permettra de tenir un peu mais ne promet pas des lendemains beaux. ***Je suis grenoblois depuis 25 ans. La famille, les enfants... Qu'est-ce qu'on fait ? Ce sont des choix très difficiles humainement. La mutation, si je n'ai pas le choix je le ferai, mais ce n'est pas mon souhait.*** Et c'est le souhait de personne sur ce piquet de grève."

MICHELIN : 300 SALARIÉS MANIFESTENT DANS LES RUES DE CHOLET !

Mercredi 22 janvier 300 salariés de l'usine Michelin à Cholet (Maine-et-Loire) ont manifesté dans les rues du centre-ville, alors qu'une réunion de négociation sur le montant des indemnités de licenciement est en cours au siège du groupe à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ils avaient répondu à l'appel à manifester de l'intersyndicale et du Comité de lutte, dans le cadre des négociations du plan de sauvegarde de l'emploi à la suite du projet de fermeture du site Michelin.

Les prochaines négociations début février !

« On est toujours en colère , martèle Jack Roux, 50 ans, dont vingt-quatre à l'usine de Cholet. On demande une prime de licenciement supralégale (supérieure à celle qui est exigée par la loi) de 70 000 €, ainsi que 300 € d'indemnités par mois d'ancienneté. »

Pour les prochaines négociations mardi 4 février les « Michelin » ont prévu de se rendre au siège à Clermont-Ferrand.

FONDERIE DE BRETAGNE : LES SALARIÉS REFUSENT DE PERDRE ESPOIR ET RÉCLAMENT DU TEMPS !

Ils sont 200 salariés de la Fonderie de Bretagne de Caudan (Morbihan) à s'être rendus, mercredi 22 janvier 2025, devant le tribunal de commerce de Rennes (Ille-et-Vilaine). Une procédure dont ils n'attendent rien mais ils refusent de perdre espoir.

« On n'attend rien de ce début de procédure devant le tribunal de commerce » assure Christophe, 33 ans de fonderie derrière lui. Pour lui, comme tant d'autres, les clés de la survie de l'entreprise sont d'abord dans les mains de Renault « qui nous a vendu et commence déjà à délocaliser leur production vers des pays tiers comme la Turquie, le Portugal ou l'Espagne. Sauf que pour l'instant, on a besoin de la production de Renault pour faire tenir et vivre l'entreprise. »

Pour cet autre fondeur, l'entreprise « a des atouts et à juste besoin de temps pour se diversifier. Il va falloir que tout le monde se mette dedans pour que l'on ait un avenir. »

Quant à Nico, lui aussi 30 ans de boîte se refuse de perdre espoir. « De toute façon on ne tiendra pas si on ne garde pas cet espoir »

MANIFESTATION A PARIS : LA CGT ET DES CENTAINES DE SALARIÉS DÉNONCENT LA « CASSE » DE L'EMPLOI INDUSTRIEL FACE À LA MULTIPLICATION DES PLANS SOCIAUX !

Des salariés d'Arkema, Auchan ou encore Michelin, tous concernés par des suppressions d'emplois, étaient réunis devant le ministère de l'économie pour interpeller le gouvernement et souligner un « enjeu de souveraineté industrielle » pour la France.

Dans un contexte économique et social difficile, plusieurs centaines de salariés d'entreprises des secteurs de la chimie, de l'automobile et de la grande distribution se sont rassemblés à l'appel de la CGT, mercredi 22 janvier devant le ministère de l'économie à Paris pour interpeller le gouvernement sur la « casse » de l'emploi industriel.

De toute la France, des cars affrétés par la centrale syndicale ont transporté des salariés du chimiste Arkema, qui a annoncé mardi la suppression de **154 postes en Isère**, et de son fournisseur Vencorex où plusieurs centaines de salariés sont également menacés. A leurs côtés, des employés d'Auchan, où **près de 2.400 emplois sont menacés**, et de Michelin qui compte fermer deux usines à Vannes et à Cholet, dans lesquelles travaillent **1.254 personnes**.

Des dizaines de drapeaux, une banderole « Stop à la casse industrielle, à la casse sociale, à la répression syndicale » : le parvis de la salle de spectacles de Bercy, voisine du ministère, s'est paré de rouge. « Arkema profite de la situation de Vencorex pour supprimer des emplois » a estimé Emmanuel Grandjean, coordinateur

CGT Arkema dont Vencorex est un fournisseur stratégique en sel. Il a évoqué un « enjeu de souveraineté industrielle » pour la France, l'usine Arkema de Jarrie (Isère) fournissant notamment RTE en fluides techniques pour ses transformateurs, ou Arianespace en carburant pour ses fusées.

Les salariés demandent « des comptes » !

« On est à quarante jours d'une décision déterminante pour l'avenir de la chimie » en France, le tribunal de commerce de Lyon doit statuer début de mars au sujet d'un projet de reprise par un concurrent chinois, prévoyant le maintien d'une cinquantaine de salariés sur 460.

« La colère est grande, on est viré comme des malpropres, ça fait vingt-cinq ans que je suis à Auchan », a pesté, pour sa part, Jean-Paul Barbier, élu syndical CGT et salarié du groupe de distribution à la Seyne-sur-Mer, près de Toulon (Var). Il appelle le gouvernement à « demander des comptes » à l'entreprise sur son utilisation des aides publiques qui ont davantage « servi à enrichir les actionnaires » qu'à créer de l'emploi. La CGT estime à « plus de 300 », le nombre de plans de licenciements en cours en France, « menaçant quelque 200 000 emplois » de suppressions.

MONDE

ITALIE : L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE POURRAIT ATTEINDRE 70 ANS EN 2055

Pour contenir le déficit des caisses de retraite, l'Italie pourrait augmenter l'âge légal de départ fixé aujourd'hui à 67 ans. Celui-ci pourrait atteindre 68 ans en 2031 et 70 ans en 2055.

Dans le pays le plus vieux d'Europe, la retraite semble être devenue un rêve difficile à atteindre. "Les retraites ? Je ne sais pas ce que c'est" sourit Orlando Tessarella un homme de 62 ans. Ce mécanicien depuis 40 ans doit encore travailler 5 ans avant d'atteindre l'âge légal de la retraite, fixé à 67 ans en Italie. "Le problème, c'est de rester debout autant d'heures" confie-t-il.

Moins de 1.000 euros brut par mois pour 44 % des retraités !

En 2022, Orlando Tessarella avait voté pour Giorgia Meloni, notamment parce qu'elle promettait d'assouplir la loi sur les retraites. Mais ce n'est pas arrivé. "Ils parlent bien ces politiques. Mais quand ils ne trouvent pas l'argent, c'est dans les retraites et la santé qu'ils taillent", regrette-t-il. Pour contenir le déficit des caisses de retraite en Italie, l'âge de départ pourrait même encore augmenter atteignant 67 ans et 3 mois en 2027, 68 ans en 2031 et 70 ans en 2055. Dans le pays, **44 % des retraités vivent avec moins de 1.000 euros brut par mois.**

GRANDE-BRETAGNE : DES SOIGNANTS ALERTENT SUR LA MORT DE PATIENTS SOIGNÉS DANS LES COULOIRS D'HÔPITAUX SATURÉS !

Ce rapport du syndicat infirmier RCN s'appuie sur des milliers de témoignages recueillis auprès de personnels de santé.

Concrètement près de 7 infirmières britanniques sur 10 déclarent devoir soigner tous les jours des patients dans des endroits inadaptés, révèle ce rapport sur la crise du "corridor care", ou "soins de couloir". Le syndicat infirmier Royal College of Nursing a recueilli près de **5.000 témoignages** en quelques jours, dont celui de cette soignante partagé sur leur site. "Depuis octobre, j'ai fait toutes mes gardes sauf 4 dans des couloirs. Il n'y avait aucune dignité là-dedans. J'aurais été horrifiée de voir ma mère dans ces conditions. Mon métier, ce n'est pas ça..." dénonce-t-elle.

Des dégâts "dévastateurs" !

Certains soignants font état de patients faisant des arrêts cardiaques ou de femmes faisant des fausses couches dans ces couloirs. D'autres doivent être pris en charge dans des toilettes ou salles de bains, des vestiaires ou sur des parkings, ce qui met leur vie en danger faute d'accès aux moniteurs cardiaques, à de l'oxygène, ou de place pour être réanimés.

Combien de patients sont-ils soignés dans des conditions indignes ? Avec quelles conséquences sur leur santé ? L'hôpital public ne parvient pas à quantifier. Patricia Marquis, directrice exécutive du syndicat: "On parle aux patients en public sans intimité. C'est plus dangereux : ces patients n'ont pas accès à l'oxygène, on peut difficilement apporter un défibrillateur si besoin... Et c'est aussi dévastateur pour les soignants : travailler jour après jour dans ces conditions leur mine le moral, et nous craignons qu'ils ne quittent l'hôpital."

Si l'épidémie de grippe contribue à la saturation des urgences, les soignants dénoncent un problème ancré depuis des années et réclament plus d'investissements, de soignants et de lits. La semaine dernière a été la plus chargée de l'hiver pour le système de santé britannique, à cause notamment de la circulation de la grippe et d'une vague de froid, a indiqué jeudi le directeur des soins cliniques d'urgence du NHS, Julian Redhead. **Le taux d'occupation des lits était de 96% en Angleterre et une vingtaine d'hôpitaux ont fait état "d'incidents graves" aux urgences.**

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celles que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement